

Le décret 2009-565 du 20 mai 2009 a conforté les dispositions de la loi 2005-102 du 11 février 2005 en matière d'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap, en engageant les entreprises et établissements du secteur du travail protégé à organiser des actions de formation et de validation des compétences et savoir-faire professionnels des personnes qu'ils accompagnent.

Pour des travailleurs déjà confirmés dans la fonction qu'ils occupent, la Valorisation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) est une des modalités possibles de cette reconnaissance des compétences.

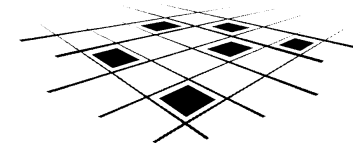
Afin de faciliter l'accès des travailleurs en ESAT et en Entreprises Adaptées à ce dispositif de droit commun, un projet collectif de VAE est expérimenté depuis 2008 en Côte d'Or, dans l'esprit et la logique du droit à compensation prévu dans la loi 2005-102 .

Alors que la plupart des candidats engagés arrivent au terme de la démarche et que l'expérience se généralise dans les trois autres départements de Bourgogne, les acteurs de ce projet souhaitent partager cette expérimentation, afin de la faire connaître et de contribuer à son évolution.

Le temps d'une journée, des participants à ce projet viendront témoigner de leur engagement et mettre en perspective cette expérience avec :

- la présentation de projets menés dans d'autres régions
- des apports réflexifs sur le principe de compensation du handicap et sa mise en œuvre dans le cadre de la V.A.E.

CREAI
BOURGOGNE



Journée régionale d'étude

L'accès à la VAE pour les personnes en situation de handicap : quelles actions, quels partenariats ?

Mardi 21 septembre 2010

de 8 h 30 à 17 h

au Domaine du Lac
21 Plombières les Dijon

(restaurant au bord du lac Kir) - Tél : 03.80.53.04.04



AFPA – DAVA – DRAF – PDITH – ESAT et EA

Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les Handicaps et les Inadaptations

11 rue Jean Giono – BP 76509 – 21065 DIJON Cedex – Tél : 03.80.28.84.40 – Fax : 03.80.28.84.41

E-mail : creai@creaibourgogne.org - Site Internet : <http://www.creaibourgogne.org>

L'accès à la VAE pour les personnes en situation de handicap : quelles actions, quels partenariats ?

Pré-programme

Matinée

- 8 h 30 Accueil
- 9 h ***Ouverture et présentation de la journée***
Martine LANDANGER, directrice du CREAL Bourgogne
- 9 h 15 ***La démarche de VAE***
Antoinette VALLEE, Comité régional des certificateurs publics de la VAE
- 10 h ***La VAE en Côte d'Or : une aventure collective***
Présentation du film réalisé par la DRTEFP en 2009
Corinne FOURNAISE, DIRECCTE - Unité territoriale de Côte d'Or
- 10 h 30 ***Retours d'expériences dans d'autres régions***
. Elodie ROUSSEL, chargée de mission Unifaf
. Un représentant de l'ARESAT Bretagne pour le projet « Différent et compétent »
- 12 h ***Présentation et état des lieux du projet en Côte d'Or***
Dominique CARILLON, conseiller en insertion du Pôle d'Insertion
Catherine SAUGEOT, conseillère technique du CREAL Bourgogne
- 12 h 30 Pause déjeuner (repas sur place avec réservation)

Après-midi

- 14 h ***Vers une égalité des chances : retour sur les principes d'accessibilité et de compensation dans le champ du handicap***
Marie CUENO, attachée de recherche au CTNERHI
- 15 h ***L'expérimentation de la VAE en Côte d'Or : témoignages des partenaires***
Table ronde avec des candidat(e)s VAE, des référents-accompagnateurs, des certificateurs, des membres de jury, des directeur(trice)s d'ESAT et le Pôle d'Insertion
Modératrices : Martine LANDANGER, directrice du CREAL Bourgogne et Catherine SAUGEOT, conseillère technique
- 16 h 15 ***Approche comparative avec une expérience de VAE collective en milieu ordinaire de travail***
Céline PESSIN, conseillère en formation à Uniformation Bourgogne
- 16 h 45 ***Perspectives***
Martine LANDANGER, directrice du CREAL Bourgogne
Catherine SAUGEOT, conseillère technique du CREAL Bourgogne
- 17 h Fin de la journée

Echanges avec la salle après chaque intervention